

La lettre du confinement

Vendredi 24 avril

Reprise des chantiers, retour dans les écoles, validité des tickets de transport, détails du déconfinement, distribution des masques, concertation avec les sportifs...

Vendredi la cellule de crise s'est réunie en mairie autour de Guy Férez. Participaient à cette réunion : Guy Paris (premier adjoint), Claude Sauvé (directeur général des services de la Ville et de la CA), Françoise Gouttenoire (directrice générale adjointe), Stéphane Cuzon (directeur du cadre de vie), Marc Picot (directeur de cabinet), Floris Jeanssen (chef de cabinet) Christian Sautier (directeur de la communication).

Voici les principales décisions prises :

Reprise des chantiers :

Rappel : Les services de la Ville et de la CA ont achevé le recensement des entreprises qui sont en mesure de reprendre leurs activités. Un calendrier des travaux est désormais établi dans le cadre d'un dialogue avec les entreprises à qui il est demandé de prouver qu'elles sont en mesure de respecter toutes les règles de sécurité pour leurs salariés et sur les sites où elles interviennent.

Evolution du dossier : les services du patrimoine bâti et du cadre de vie peuvent annoncer que :

reprendront cette semaine :

- l'étanchéité de la couverture de l'abbaye Saint-Germain et la réalisation d'une dalle dans les locaux techniques
- réalisation d'un local technique et installation d'une toiture photovoltaïque au groupe scolaire des Clairions
- fin des travaux de la sécurité incendie de la cathédrale
- étanchéité du gymnase Léon Peigné et du boulodrome

reprendront la semaine prochaine:

- ravalement des façades de la maison Marie Noël
- le pôle environnemental
- le haut de la rue Paul Bert

en cours de négociation avec les entreprises

- stade Pierre Bouillot

Par ailleurs deux grandes entreprises ont déjà donné leur accord pour la reprise du parking du centre technique municipal et du chemin de halage dans sa partie vélo route. Des opérations de marquage au sol sont lancées.

Fourniture de masques à la population

Rappel: 75 000 masques lavables sont commandés par la CA et devraient être livrés entre le 5 et le 15 mai puis distribués en porte à porte par les agents municipaux. De plus, plusieurs masques jetables par habitant ont été commandés dans le cadre d'un achat groupé avec le Conseil départemental

Suivi du dossier : la distribution est une opération d'envergure. Complexe, elle exige un travail préparatoire mené dans le détail. Une réunion a eu lieu ce vendredi entre la direction générale, la logistique, les équipements de territoire, l'action sociale, la direction des ressources humaines et la

communication. Il s'agit de planifier l'intervention d'une centaine d'agents, durant cinq jours et d'une équipe chargée, dans des lieux qu'il reste à définir, de tenir des permanences pour distribuer les masques aux personnes absentes de leur logement au moment du passage des équipes de terrain. Des agents de l'Office auxerrois de l'habitat seront intégrés au dispositif.

Décision validée par le maire-président :

En plus de la dotation aux habitants, une étude doit être menée pour permettre la distribution de masques aux commerçants indépendants

Transports scolaires :

La Ville est en attente des précisions des différents ministères, notamment sur le port obligatoire du masque. On ne sait toujours pas si l'Etat va prendre à sa charge l'achat de ces masques pour les scolaires. Le but fixé reste que la reprise des transports soit totale dès le 11 mai. Cependant des incertitudes subsistent.

Décision:

Les 700 abonnés qui ont payé leur abonnement de mars verront la validité de leur ticket prolongée jusqu'à la fin mai.

Reprise dans les écoles

Le principe du volontariat fixé par l'Etat complique le projet car on ne sait pas combien d'enfants devront être accueillis. De nombreuses incertitudes subsistent encore et la Ville attend les précisions que donnera le premier ministre lors de ses prochaines interventions. Une enquête sera lancée cette semaine auprès des familles pour tenter de connaître leur décision. Lorsque le nombre d'enfants sera établi, le service du Temps de l'enfant pourra caler les détails du service à rendre. En parallèle les centres de loisirs pourraient être ouverts pour accueillir les enfants lorsque la moitié de leur classe ne sera pas face à un enseignant.

En bref...

Plan de déconfinement des services de la Ville et de la CA

La liste des services accueillant du public et devant être pourvus de matériel de protection spécifique a été dressée. Une commande de plexiglas a été passée ce qui permettra d'assurer la sécurité des agents en les isolant des usagers.

Concertation avec les clubs sportifs

Le gouvernement a annoncé que les activités sportives ne reprendront pas avant le 15 juin et uniquement par petits groupes. D'ici là, des contacts seront pris avec tous les principaux partenaires (OMS, clubs omnisports, présidents...) afin qu'une charte soit signée avec le monde sportif.